

# Ermont

L'INFORMATION MUNICIPALE

# magazine

## **POLICE(S)** côte à côte pour votre sécurité

Dossier p. 13-16



### ACTUS

Covid-19 : un centre de vaccination au gymnase Dautry  
➔ page 5

### ZOOM

Ouverture de la Maison communale des Solidarités  
➔ pages 6-7

### SENIORS

Interview croisée de deux centenaires ermontoises  
➔ page 12

# Orpi AVENIR IMMOBILIER



**SOLUTIONS IMMOBILIERES**  
À votre service depuis 31 ans

**TRANSACTION**  
01 30 72 01 63  
avenirermont@orpi.com

**LOCATION - GESTION**  
01 30 72 52 53  
avenirgestion@orpi.com

29 rue de Stalingrad 95120 ERMONT

# C.D.C Agencement

**SOLDES** du 20 janvier au 16 février  
S'applique à l'ensemble des EXPOSITIONS

**-60%**

**SUR LES CUISINES D'EXPOSITION**  
(HORS ÉLECTROMÉNAGER & POSE)

**-35%**

**SUR L'ÉLECTROMÉNAGER D'EXPOSITION**  
(À EMPORTER)

**-30%**

**SUR LES DÉCORATIONS** (À EMPORTER)

**Cuisine • Dressing • Composable**

32 bis, rue de Stalingrad - 95120 ERMONT  
01 34 14 45 92 - cdc.agencement@orange.fr



**CHARPENTE**  
**COUVERTURE**  
**ISOLATION**  
**DEMOUSSAGE DE TOIT**  
**POSE DE VELUX**

ZA SAINT-LEU-LA-FORÊT  
LE PLESSIS BOUCHARD  
**TÉL : 06 11 45 24 70**



www.iroise-repas.fr

**Livraison de repas pour les séniors**

**13,90€**  
TTC

**8,70€**  
Après réduction  
d'impôt!

**Formule classique :**

Potage  
Entrée  
Plat  
Accompagnement  
Fromage  
Dessert  
Pain

+1€ pour des repas médicaux

Nous  
contacter :



**01 39 59 08 88**



Jardins d'Iroise de Saint Gratien  
47, bd Pasteur - 95210 Saint Gratien



Les Jardins d'Iroise  
Mission de retraite médicalisée

**Découvrez tous nos  
autres services :**



Le bonheur  
de rester chez soi !



Se sentir bien  
au quotidien !



Votre santé  
est précieuse !



Tout devient  
plus facile !



Un jardin plein  
de vie !

■ Éditorial	p. 3
■ Retour en images	p. 4
■ Actus	p. 5
■ Présentation de la Maison communale des Solidarités	p. 6-7
■ Actus	p. 8
■ Vie locale	p. 9
■ Jeunesse	p. 10-11
■ Seniors	p. 12
■ DOSSIER	



### Coopération et proximité renforcées autour de la sécurité

p. 13-16

■ Culture	p. 17
■ Portrait	p. 18-19
■ En famille	p. 20
■ Vie pratique	p. 21
■ Tribunes d'expression	p. 22

Chères Ermontoises, chers Ermontois,

La tranquillité publique consiste à préserver le « calme des citoyens ». Cette définition paraît évidente, n'est-ce pas ? Pourtant lorsqu'on vous interroge, chacun de vous donne une définition différente. Charge à l'équipe municipale, aux services de l'État et aux agents de proximité de répondre à tous par des actions aussi variées que la tranquillité publique recouvre de thèmes.

Certains associent la tranquillité publique à la sécurité et la vidéosurveillance. Au travers du dossier présenté dans ce magazine, vous constaterez que tous les acteurs de la sécurité travaillent quotidiennement ensemble : la Police Nationale, la Police Municipale, la Police Municipale Mutualisée et les Agents de Surveillance de la Voie Publique. Mener une action concertée et méthodologique est nécessaire pour éradiquer les actes de malveillance, de jour comme de nuit. La sécurité se coproduit, la sécurité est l'affaire de tous, et notre rôle est de faciliter les échanges.

Nous relançons le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Pour cela, nous réalisons un diagnostic de notre ville qui nous permettra de définir des objectifs concrets, réalistes et réalisables pour améliorer la tranquillité publique. Coordonner les pratiques sociales, administratives et politiques est un enjeu important autant pour les services de l'État que pour nous, collectivité territoriale.

D'autres lient la tranquillité publique aux notions de civilité ou plutôt d'incivilité. Il est vrai que nous constatons une augmentation des incivilités qui témoignent d'une méconnaissance des règles de vie et se traduisent trop souvent par des troubles de voisinage dans les immeubles et la dégradation des espaces publics. Les quatre bailleurs sociaux présents sur notre ville sont malheureusement au cœur des réclamations et beaucoup d'actions déployées n'ont d'impacts qu'à court terme. Mais il est primordial de persévérer.

Incivilité d'un autre genre : les déchets. Est-ce normal de devoir ramasser 2 tonnes de poubelles déposées, en un week-end, à côté des bornes enterrées alors que celles-ci sont vides ? C'est le triste constat que nous faisons et que vous faites trop régulièrement. Inutile de stigmatiser le quartier des Chênes, car tous les quartiers sont touchés par ce fléau. Le ramassage des déchets est la compétence du Syndicat Emeraude lorsqu'il s'agit des tournées régulières, mais dans ces cas abusifs, et pour garder notre ville propre, nous sommes obligés de trouver une solution express qui a un coût !

La tranquillité publique, c'est aussi la prévention et la médiation. L'idée étant d'agir sur le terrain avec les agents spécialisés, avec les associations du secteur ou avec un professionnel disponible dans nos structures municipales. Notre commune dispose d'un réseau de partenaires que nous devons animer collectivement, y compris avec les maires des communes voisines.

*Je suis fier de compter sur la vigilance de tous et sur la tolérance de chacun pour préserver la tranquillité publique... quelle qu'en soit la définition !*

Votre Maire, Xavier Haquin



**Si vous ne recevez pas normalement le magazine municipal, contactez la société Champar au n° vert suivant 0800 07 12 50.**

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont - Mairie, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38 - mairie@ville-ermont.fr - www.ermont.fr - Directeur de la publication : Xavier Haquin - Comité de rédaction : Pauline Sausseureau, Iram Nazir, Florence Fauveau, Lauriane Charton - Photographies/illustrations : Mairie d'Ermont, Adobe stock - Réalisation de la maquette : scoop communication - 585 rue de la Juine, 45160 Olivet - 02 38 63 90 00 - Mise en page de la maquette : RDVA - 14 rue de Paris - 95330 Domont - 01 39 90 10 00 - Régie publicitaire : Cithéa Communication - 01 53 92 09 00 - Impression : RAS - 95400 Villiers-le-Bel - 01 39 33 01 01 - Tirage : 16 000 exemplaires - Publication mensuelle - Distribution : Champar - Dépôt légal : février 2021 - ISSN : 0296-015X



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



## NOËL : COLLECTE DE SAPINS ET NETTOYAGE EN PROFONDEUR

11, 13 ET 18 JANVIER  
(ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE)

La ville s'est octroyée une cure de détox suite aux fêtes de fin d'année, en partenariat avec le Syndicat Émeraude. Un grand nettoyage d'hiver a été effectué en commençant par la collecte et le broyage des sapins usagés, suivi d'une opération "STOP ORDURES" autour des bornes enterrées, souvent prises à partie par les dépôts sauvages (lire p.15) Ensemble, rendons notre ville propre et agréable pour tous !

## ERMONT SOUS LA NEIGE

16 JANVIER

Les premiers flocons de neige ont fait leur apparition en ce début d'année pour le plus grand plaisir de tous les Ermontois. Une vraie carte postale !



Capturées sur Facebook  
Merci ©Yllian Prd  
et ©Nina Gaunet



Les services municipaux  
en mission pour déneiger  
et déverglacer les  
routes de la ville.

## LA NUIT DE LA LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-MALRAUX 23 JANVIER



Petits et grands enfants ont fait le plein d'activités à la médiathèque André-Malraux lors de la Nuit de la lecture. Pêche à la ligne de paquets de livres surprises ou spectacle de conte diffusé en ligne, de quoi en prendre plein les yeux et les oreilles.

## #Solidaires



## TÉLÉTHON : TIRAGE AU SORT DE LA GRANDE TOMBOLA

22 JANVIER

Téléviseur, réfrigérateur, paniers garnis... 55 lots remportés ! Monsieur le Maire accompagné de Michèle Charette, coordinatrice Téléthon à Ermont et de Céline Bouvet, Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités, à la Cohésion sociale et à la Communication, ont ravi de nombreux participants en tirant leur nom au sort. Toutes les collectes de la tombola ont été reversées à l'**AFM-Téléthon**. D'ailleurs, il est encore temps de faire parler votre générosité pour le Téléthon et de vous procurer le **calendrier de la Ferme pédagogique** : vente sur rendez-vous au 01 30 72 38 10 (participation à partir de 5€ par espèces ou par chèque).

## MARCHE SOLIDAIRE, MOMENT DE RENCONTRE ET DE PARTAGE 24 JANVIER

Une matinée dominicale fraîchement agréable. Élus municipaux et habitants ont partagé la première "Marche solidaire" de l'année avec le masque et le sourire. Objectif : écouter les préoccupations des Ermontois, expliquer les projets en cours et à venir, et garder la forme en se baladant durant 2 heures !



Prochaine marche : dimanche 21 mars (quartier des Espérances)  
➡ rendez-vous à 9h30 sur le parking de l'espace animalier de la Ferme pédagogique, route de Franconville.

# Covid-19 : un centre de vaccination ouvre sur Ermont

**AU MOMENT OÙ NOUS IMPRIMONS CE JOURNAL, AUCUNE DATE D'OUVERTURE N'A ÉTÉ PRÉCISÉE. MALGRÉ L'INVESTISSEMENT DE L'ARS 95, L'ÉTAT NE NOUS GARANTIT PAS ENCORE L'ACHEMINEMENT DES DOSES.**

Grâce à la mobilisation de Monsieur le Maire, la Ville a été retenue par l'Agence régionale de santé pour accueillir sur son territoire un centre de vaccination contre la Covid-19.

Déjà centre de dépistage depuis août dernier, le complexe sportif Raoul-Dautry accueillera dès que possible ses premiers vaccinés. La ville d'Ermont a en effet été retenue par l'Agence régionale de santé et la Préfecture du Val d'Oise pour accueillir sur son territoire un centre de vaccination contre la Covid-19. Il sera ouvert, dans un premier temps, aux seniors âgés de 75 ans et +, et aux personnes les plus vulnérables. Il fonctionnera **selon un calendrier précis, fixé non pas par la commune, mais par le Gouvernement.**

## VACCINATION SUR RDV

Une équipe locale, composée de médecins et d'infirmières, pilote la partie médicale du centre. La municipalité en coordonne la partie logistique et administrative, par l'acquisition d'un réfrigérateur pour le stockage des doses de vaccin, le nettoyage des locaux et la mise à disposition d'agents communaux, chargés d'assurer sur site l'accueil physique des administrés et la prise en charge du suivi des patients (rdv pour la 2<sup>nd</sup>e injection obligatoire).



La campagne de vaccination s'étalera sur plusieurs mois. Tout au long de cette période, les agents du Pôle Solidarité accompagneront les Ermontois en fonction des difficultés rencontrées (aide à la prise de rendez-vous, aide au déplacement par navette gratuite, relais d'information...). À noter que le gymnase Raoul-Dautry a été entièrement réaménagé par les services municipaux afin de maintenir au sein du même espace, les tests de dépistage PCR organisés en partenariat avec le laboratoire de la Clinique Claude-Bernard.

➤ [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr) / 01 30 72 37 94  
(ligne dédiée > Pôle solidarité)

## BON À SAVOIR

**Vous souhaitez obtenir une aide pour prendre un rendez-vous sur Doctolib ? Adressez-vous aux agents du Pôle Solidarité !**



## MODALITÉS D'ACCÈS\*

### TESTS DE DÉPISTAGE PCR

- 🕒 8 h 30-13 h du lundi au samedi
- 🆓 Gratuit, **sans rendez-vous** (résultats sous 24 à 48 h)  
Sur présentation d'une carte Vitale

### VACCINATION

- 🕒 14 h-17 h 30 du lundi au samedi\*\*
- 🆓 Gratuit, **sur rendez-vous uniquement** via Doctolib.fr  
Sur présentation d'une carte Vitale, d'un justificatif d'âge (pièce d'identité...) et/ou d'un justificatif médical

\* Sous réserve d'approvisionnement.

\*\* Horaires susceptibles d'évoluer en fonction du calendrier vaccinal (infos en temps réel sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr))

- Accès par la rue Louis-Armand (portail vert). Files d'entrées et de sorties (dépistage/vaccination) différenciées. Port du masque obligatoire.

## INSEE : LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT ANNULÉE

En raison de la crise sanitaire, l'Institut national de la statistique et des études économiques a pris la décision d'annuler la campagne de recensement 2021 qui devait se dérouler jusqu'au 22 février sur la commune.

La ville d'Ermont précise qu'**aucun agent municipal ne se rendra donc cette année au domicile des habitants.** Elle appelle à la vigilance de chacun contre de possible démarchage de personnes malintentionnées pouvant se faire passer pour des agents recenseurs.

## ➤ 29 314 habitants

Population enregistrée sur la ville selon les dernières estimations de l'INSEE (données légales du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour le calcul 2021).

La Communauté d'agglomération Val Parisis compte désormais 280 473 habitants (progression de + 4,8 % entre 2013 et 2018).

Le département du Val d'Oise a quant à lui gagné près de 38 000 habitants en cinq ans (1 248 901 habitants au 1<sup>er</sup> janvier).



## SAINT-VALENTIN : DÉCLAREZ VOTRE AMOUR SUR NOS PANNEAUX LUMINEUX !



Envie de déclarer votre flamme de façon originale ? À l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville propose aux habitants d'afficher leurs messages d'amour sur grand écran, sur les 7 panneaux lumineux de la commune. Pour participer, envoyez-nous votre déclaration, anonyme ou non, par mail à [communication@ville-ermont.fr](mailto:communication@ville-ermont.fr) (ne pas dépasser 95 caractères, soit 20 mots environ).

Les mots doux les plus originaux seront diffusés sur toute la journée du dimanche 14 février.

- **Date limite d'envoi pour diffusion : samedi 13 février à midi**

## LA MAISON COMMUNALE DES SOLIDARITÉS Au plus proche des habitants

**Accompagner et soutenir les usagers dans leur quotidien, une mission que s'attache à développer davantage la ville en créant la Maison communale des Solidarités.**

Aides administratives, services sociaux, aide à la parentalité, permanences d'accès aux droits, lutte contre la fracture numérique par la mise à disposition de matériels informatiques et de personnels dédiés, la Maison communale des Solidarités se veut un **guichet unique** d'accueil tout-public, **généraliste** et **pluridisciplinaire**.

**OUVERTURE**  
**Lundi 15**  
**février 2021**

**1<sup>re</sup> étape**

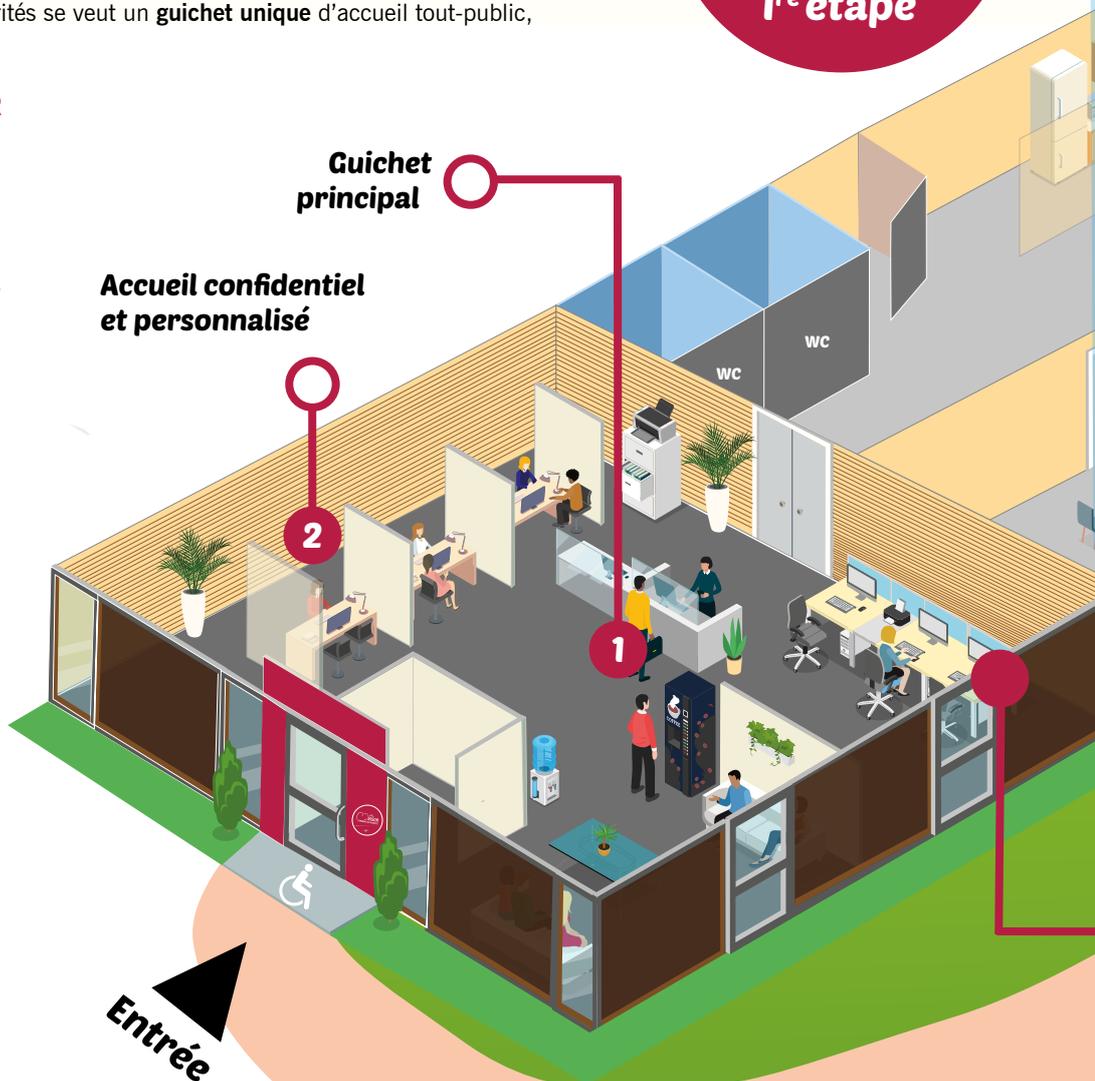
### ÉCOUTER, ÉVALUER ET ORIENTER

**Ouvert à tous**, l'accueil au sein de la Maison communale des Solidarités se fait en **deux temps** :

**1** Un premier agent du Pôle Solidarité se charge de l'**accueil principal** afin de vous informer, d'évaluer votre demande/besoin, vous orienter et vous apporter une réponse, ou prendre un rendez-vous avec un service municipal ou un partenaire (CAF, SSD, MDPH, CNAV, CPAM).

**2** Un éventuel **second accueil** a lieu avec un agent spécialisé dans le domaine en lien avec votre demande (logement, aides sociales et financières, médiation familiale...) dans un box individuel, favorisant ainsi la confidentialité de votre situation.

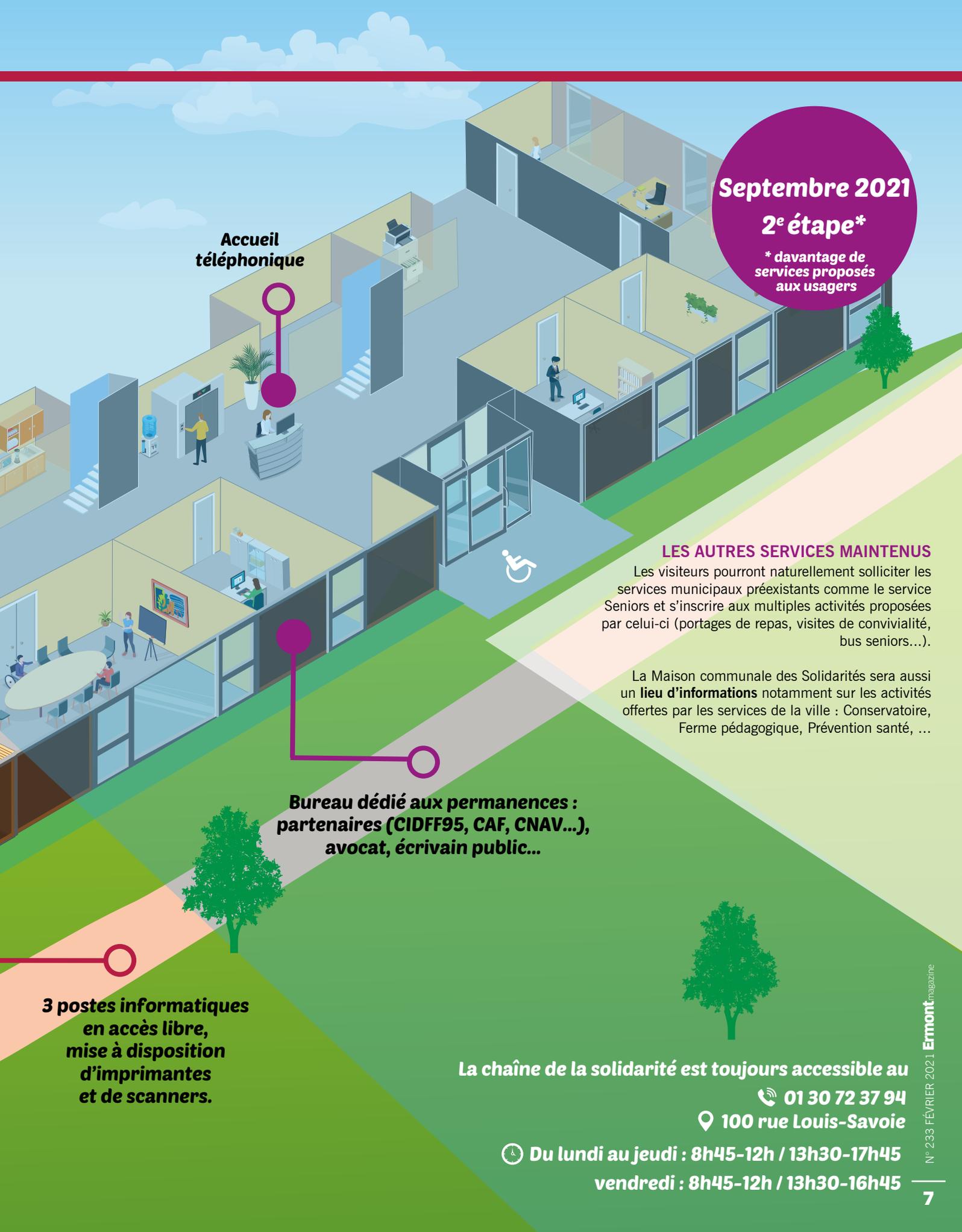
Cet échange permet à la fois de monter un dossier et de mettre en place un véritable **suivi**, en transversalité avec les différents services.



**P**

**Entrée**

**Structure accessible**  
**aux Personnes à**  
**Mobilité Réduite (PMR)**



Septembre 2021

2<sup>e</sup> étape\*

\* davantage de services proposés aux usagers

Accueil téléphonique

### LES AUTRES SERVICES MAINTENUS

Les visiteurs pourront naturellement solliciter les services municipaux préexistants comme le service Seniors et s'inscrire aux multiples activités proposées par celui-ci (portages de repas, visites de convivialité, bus seniors...).

La Maison communale des Solidarités sera aussi un **lieu d'informations** notamment sur les activités offertes par les services de la ville : Conservatoire, Ferme pédagogique, Prévention santé, ...

Bureau dédié aux permanences : partenaires (CIDFF95, CAF, CNAV...), avocat, écrivain public...

3 postes informatiques en accès libre, mise à disposition d'imprimantes et de scanners.

La chaîne de la solidarité est toujours accessible au

📞 01 30 72 37 94

📍 100 rue Louis-Savoie

🕒 Du lundi au jeudi : 8h45-12h / 13h30-17h45

vendredi : 8h45-12h / 13h30-16h45

# La Gare SNCF de Cernay bientôt accessible à tous

Empruntée par 5500 usagers chaque jour, la gare de Cernay qui dessert les lignes C et H, va faire l'objet d'un important chantier de rénovation, financé par Île-de-France Mobilités, la Région Île-de-France et la SNCF. Objectif : améliorer l'accueil et l'accessibilité en gare, des abords jusqu'aux trains.

## AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS

Ces travaux seront lancés en mars, pour une durée d'environ 15 mois. De nouveaux aménagements seront effectués pour rendre la gare accessible à tous (voyageurs en fauteuil roulant, avec poussettes ou bagages, personnes âgées...). Ce chantier comprend le rehaussement partiel des quais, l'installation de deux ascenseurs, la mise en place de bandes d'éveil à la vigilance et de balises sonores, mais aussi la création de sanitaires adaptés, la mise aux normes des escaliers fixes et du guichet de vente. Pendant toute la durée du chantier, la gare restera ouverte. L'accès aux quais sera toutefois modifié (fermeture temporaire des escaliers). Des modifications de voirie autour de la gare seront effectuées.



Des travaux de mise aux normes d'accessibilité vont être lancés en 2021 sur la gare.

À noter que des nuisances sonores, de jour et de nuit (22h-6h) sont à prévoir durant cette période. Pour assurer la sécurité des voyageurs, la circulation des trains sera également interrompue entre Ermont et Pontoise, 8 week-ends entre mai et octobre 2021, et certaines nuits en semaine.

Des communications spécifiques et des bus de substitution seront mis en place lors de ces interruptions.

➤ **Actualités sur les blogs :**  
[www.maligneh.transilien.com](http://www.maligneh.transilien.com)  
[www.malignec.transilien.com](http://www.malignec.transilien.com)

## RESTRICTIONS DE CIRCULATION

- Rue du Maréchal Gallieni : mise en sens unique depuis la rue du Président Kennedy jusqu'à la D192 > **mars à juillet 2021**
- Rue Jean-Jaurès : mise en sens unique entre la D192 et la rue de la Bruyère > **mai à octobre 2021**
- Rue du Général Decaen : fermeture à la circulation (sauf piétons/cycles) depuis la D192 jusqu'à la rue des Violettes > **entre juillet et août 2021**
- Rues des Violettes et du Lycée : mise en sens unique > **entre juillet et août 2021**



Des déplacements d'arrêts de bus (ligne 30-11) sont programmés.

➤ **Plan de déviation sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)**

## LA VILLE LANCE LA RÉVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME

Ermont 2030 se prépare aujourd'hui ! Document réglementaire de référence pour les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...), le Plan local d'urbanisme (PLU) définit le projet de ville pour un horizon de 10 à 15 ans. Lors du Conseil municipal du 29 janvier, la procédure de révision du PLU communal a été votée. Les principes : **prendre en compte les nouvelles dispositions législatives, s'adapter aux nouveaux enjeux de territoire** (cœur de ville, éco-quartier du Gros-Noyer, renouvellement urbain, mixité sociale et parcours résidentiels, arrêt de la parcellisation...) **tout en**

**préservant le cadre de vie et l'attractivité du territoire ermontois.**

Au cours des prochains mois, un travail important de mise à jour va donc être entrepris sur le PLU actuel (diagnostic, études environnementales, PADD\*...). La commune souhaite associer au maximum les Ermontois à la construction de ce nouveau document. Une large concertation est ainsi lancée. Au programme : des réunions publiques, un mail dédié pour poser vos questions ([revision-plu@ville-ermont.fr](mailto:revision-plu@ville-ermont.fr)) et un registre mis à votre disposition pour consigner vos observations sur l'évolution de la ville.

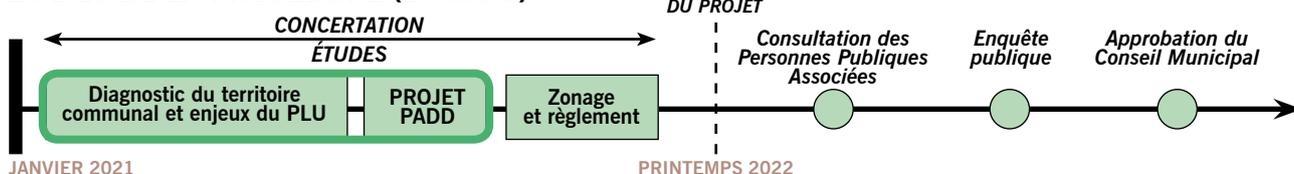
\*Projet d'aménagement et de développement durable.



Zonages du PLU en vigueur sur [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) (accès gratuit)

➤ **Registre papier accessible à l'accueil de l'urbanisme. Sur rdv (en raison du contexte sanitaire) aux heures d'ouverture du service. Accès en ligne : [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)**

### ÉTAPES DE LA PROCÉDURE (24 MOIS)



## René Fichten : dernier salut à l'ancien combattant

Grande figure locale et historique de la ville, René Fichten nous a quittés le 27 janvier 2021. Hommage à l'un des derniers anciens combattants ermontois de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale.



René Fichten en juin 2020 lors de la Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940.

de la ville avec son visage familier, avenant et chaleureux. Une ville que le comptable avait adoptée en 1956 avec son épouse, et pour laquelle l'engagement indéfectible l'avait mené au rang de figure locale. En plus de son rôle de Conseiller municipal de 1983 à 1995 sous Jacques Berthod, René Fichten s'était largement investi au sein de plusieurs associations : il avait d'ailleurs présidé l'association paroissiale durant 20 ans, avait été membre de l'ACPG-CATM\* et adhéré à l'association de la 2<sup>e</sup> DB (division blindée Leclerc).

### MÉMOIRE DE L'HISTOIRE LOCALE

Libération de la France en 1944, guerre d'Indochine en 1948, avec un passé militaire aussi intrigant que passionnant, René s'était attaché à transmettre l'Histoire aux plus jeunes et à faire vivre le devoir de mémoire avec ses camarades anciens combattants. Participer à toutes les commémorations organisées par la ville et déposer la gerbe de fleurs lors de la commémoration du 8 mai contribuaient d'ailleurs à cette

transmission de la mémoire et à la grande fierté de l'Ermontois.

Monsieur Fichten, reposez en paix.

\* Association des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

### L'HOMMAGE DE LA VILLE

Une minute de silence a été observée durant le Conseil municipal du 29 janvier dernier, lors duquel Monsieur le Maire lui a rendu un hommage : « René Fichten était une personne qui avait des valeurs, des convictions politiques (...) il nous manquera terriblement, de par ses conseils, son approche, sa bienveillance. En tant qu'homme, il m'a marqué et je ne l'oublierai jamais ! »



Nul besoin de le présenter, à Ermont, René Fichten né en 1925, était bien connu de tous. À quelques années de ses 100 printemps, il arpentait les rues

### DES PERMANENCES MOBILES CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ILLETRONISME

Chaque semaine, deux animateurs bénévoles de l'association Clé (Compter, lire, écrire), implantée sur Ermont, assurent des permanences itinérantes sur 7 villes de l'agglomération\*. Leur mission : sensibiliser la population aux difficultés liées à l'illettrisme et l'illectronisme, et proposer à celles et ceux qui y sont confrontés, des parcours de soutien et un accompagnement "sur-mesure".

#### AIDES PERSONNALISÉES

Les actions de Clé s'adressent à des adultes francophones possédant un niveau trop fragile pour suivre une formation intensive et collective. Parmi les aides proposées : des ateliers de réapprentissage des savoirs de base (calcul, lecture et écriture) ou encore des formations aux usages numériques. Tous les mercredis matins (9h30-12h30), retrouvez le "Clémobile" sur le parvis du Centre socio-culturel François-Rude, pour répondre à vos interrogations et établir un pré-diagnostic. La "clé" pour reprendre confiance en soi et gagner en autonomie dans ses démarches du quotidien !

\* Communes en politique de la ville (QPV) : Herblay, Taverny, Montigny-lès-Cormeilles, Ermont, Franconville, Le Plessis-Bouchard et Pierrelaye.

➤ Permanences gratuites, en accès libre. Mercredi de 9h30 à 12h30 sur le parvis du Centre socio-culturel François-Rude (allée Jean de Florette). [www.valparisis.fr](http://www.valparisis.fr)



**Illettrisme** : situation d'une personne francophone qui a été scolarisée, mais qui ne maîtrise pas ou plus la lecture, l'écriture et le calcul.

**Illectronisme** : difficulté ou incapacité d'une personne à utiliser des appareils (PC, tablettes, smartphone...) ou outils informatiques (internet...).

### En bref

#### VENTE DE BIENS COMMUNAUX

Dans le cadre de la gestion dynamique de son patrimoine, la ville d'Ermont propose régulièrement à la vente des terrains ou des propriétés communales désaffectés ou inoccupés.

L'ensemble de ces ventes est accessible à tous (via un appel d'avis ouvert) selon les modalités précisées dans chacune des offres.

Procédures en cours :

- Terrain destiné aux particuliers (385,59 m<sup>2</sup>)
- Local commercial livré brut (147 m<sup>2</sup>)
- Rétrocession d'un bail à usage commercial (45 m<sup>2</sup> + cave)

➤ Cahiers des charges sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)  
Présentation des candidatures/offres jusqu'au 26 février 2021.

#### COLLECTE DE SANG LE 27/02

Donner son sang est toujours possible et même indispensable en temps de crise sanitaire, afin de répondre aux besoins des malades. Prochaine collecte sur Ermont : le samedi 27 février (10h-15h).

Sur rdv : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

➤ Maison des associations (salle n° 1)  
2 rue Hoche.

### Parcoursup : le PIJ vous accompagne !

Les conseillers du Point information jeunesse (PIJ) d'Ermont vous accueillent sur rendez-vous pour vous guider dans vos choix d'orientation et d'enseignement supérieur.

Après les vœux de bonne année, place aux vœux d'orientation pour de nombreux lycéens et étudiants. Nos jeunes Ermontois ont en effet jusqu'au 11 mars pour formuler leurs vœux de formation post-bac sur [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) (plateforme d'admission aux filières de l'enseignement supérieur).

#### SUIVI INDIVIDUEL

Vous hésitez encore sur votre orientation ? Vous ne trouvez pas l'information que vous cherchez ? Adressez-vous sans tarder au Point information jeunesse !

Lieu de ressources à destination des 16-30 ans, le PIJ d'Ermont vous accueille du lundi au vendredi en présentiel (sur rendez-vous) ou par téléphone, pour vous guider sur la plateforme Parcoursup, et ainsi vous aider à faire les bons vœux.

« Nous offrons aux Ermontois une aide

complémentaire à celle proposée par les établissements scolaires. Nous les accompagnons pas à pas, de façon personnelle et confidentielle, à chaque étape : de la découverte des filières et des métiers porteurs à leur inscription en ligne et jusqu'à la rédaction de leurs lettres de motivation et CV », expliquent Francis et Sahra, nos deux informateurs jeunesse.

Sur place, les jeunes ont accès à de nombreuses documentations ainsi qu'à des ordinateurs connectés à internet. Une aide essentielle qui permet d'éclairer et rassurer nos jeunes (et leurs parents !) sur leur choix d'avenir.

➤ **Point information jeunesse : 37 bis rue Maurice Berteaux (Espace jeunesse). Accueil gratuit du lundi au vendredi (9h30-12h / 13h30-18h). Sur rendez-vous uniquement. Tél. : 01 34 44 27 30 ou 06 11 79 23 52 - [pij.cyb@ville-ermont.fr](mailto:pij.cyb@ville-ermont.fr)**



#### CHANTIERS JEUNES : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 3 MARS

Vous êtes Ermontois et avez entre 16 et 19 ans ? Inscrivez-vous aux "Chantiers Jeunes" et vivez cet été une expérience professionnelle enrichissante de 9 à 10 jours au sein des services de la ville.

- Expérience rémunérée entre le 5 juillet et le 13 août 2021
- CV et lettre de motivation à déposer à l'Espace jeunesse

➤ **Date limite de dépôt de candidature : 3 mars 2021 (attention : des entretiens professionnels seront organisés en présence des candidats).**

#### En bref

#### DES VACANCES "COM'EN COLO" POUR LES 11-17 ANS

Le Service jeunesse propose aux Ermontois âgés de 11 à 17 ans, 4 programmes d'activités d'une semaine chacune "Com'en Colo" durant les vacances de février. Au programme du lundi 15 au vendredi 26 février : activités sportives, activités "Do it Yourself\*", multi-activités et foot freestyle.

➤ **Programme détaillé sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)**  
**Tarif : 15 € la semaine (repas non compris). Sur inscription au 01 34 44 10 30 [jeunesse@ville-ermont.fr](mailto:jeunesse@ville-ermont.fr) (places limitées)**

\*Faites-le vous-même.

#### RENTREE SCOLAIRE : INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 12 MARS

Attention : si votre enfant est né en 2018 (uniquement), pensez à l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée prochaine. Clôture des inscriptions scolaires 2021-2022 auprès de la Direction de l'Action éducative : vendredi 12 mars. Pour procéder à l'inscription, prenez rendez-vous en ligne sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)

➤ **Liste des pièces justificatives à fournir sur le site de la ville. 01 30 72 38 32 [education@ville-ermont.fr](mailto:education@ville-ermont.fr)**

### UN TRIO 100 % FÉMININ À LA TÊTE DE NOS CENTRES SOCIO-CULTURELS

C'est une équipe de choc et de charme, totalement renouvelée, qui a pris depuis janvier la direction de nos trois équipements de proximité, lieux de vie, d'échanges, d'animations et de rencontres au cœur des quartiers (Centre socio-culturel Les Chênes, Centre socio-culturel François-Rude et Maison de quartier des Espérances-Arts). Trois femmes souriantes mais surtout dynamiques, toutes professionnelles diplômées aguerries des secteurs de la jeunesse et de l'action sociale. Présentation en images de nos trois drôles de dame !



**Aurélia Roberge, directrice du Centre socio-culturel Les Chênes (également coordinatrice jeunesse)**  
[csc.chenes@ville-ermont.fr](mailto:csc.chenes@ville-ermont.fr)  
 01 34 14 32 65



**Maureen Rolland-Montaigne, directrice du Centre socio-culturel François-Rude**  
[csc.rude@ville-ermont.fr](mailto:csc.rude@ville-ermont.fr)  
 01 34 44 24 60



**Audrey Deneve, directrice de la Maison de quartier des Espérances-Arts**  
[mdq.esperances@ville-ermont.fr](mailto:mdq.esperances@ville-ermont.fr)  
 01 34 15 75 07

#### ACTIVITÉS DE LOISIRS EN VISIOCONFÉRENCE

En raison des conditions sanitaires, ces équipements restent actuellement fermés au public. Pour autant, les CSC et la Maison de quartier continuent de maintenir le lien avec les familles grâce à l'organisation d'ateliers en visioconférence à suivre depuis son domicile. Ateliers créatifs, cours de pâtisserie et séances de contes ou comptines sont proposés chaque semaine. N'hésitez pas à participer !

➤ **Activités gratuites, sur inscription par mail ou téléphone (places limitées). Programme disponible sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)**



# CHANTIERS Jeunes

L'expérience  
d'un premier  
job !

Pour les  
Ermontois  
âgés de  
16-19 ans

CV et lettre de  
motivation à  
déposer jusqu'au  
3 mars 2021

50 postes rémunérés  
à pourvoir !  
> Contrat à durée  
déterminée (CDD)  
de 9 à 10 jours

Service Jeunesse

Espace Jeunesse - 37 bis rue Maurice-Berteaux

01 34 44 27 30 / [pj.cyb@ville-ermont.fr](mailto:pj.cyb@ville-ermont.fr)

[www.ermont.fr](http://www.ermont.fr) / [f @MairieErmont](https://www.facebook.com/MairieErmont)

VILLE d'ERMONT



## Deux centenaires Ermontoises se racontent

« Pour devenir centenaire, il faut commencer jeune ! » conseillait le chansonnier Robert Rocca. Un adage que Renée de Lompuy et Marcelle Atienz, deux Ermontoises, ont suivi à la lettre. Retour sur le siècle bien rempli de nos deux dynamiques centenaires !

**F**ait rare : vous avez toutes deux fêté vos cent ans en 2020 ! Si vous aviez 20 ans aujourd'hui, que feriez-vous ?

**R.DL.** : J'aimerais retourner en Afrique, où j'ai vécu près de 20 ans, et dont je garde de merveilleux souvenirs. Je sillonnais la brousse à bord de ma 2CV bleue. Je n'avais peur de rien, sûrement grâce à cette forme d'insouciance que l'on attribue à la jeunesse.

**M.A.** : Pour ma part, sans hésiter : j'irais danser ! Jusqu'à mes 95 ans, je me rendais au bal tous les week-ends.

**Justement, quels conseils donneriez-vous à la jeunesse actuelle ?**

**R.DL.** : Je leur dirais d'être un petit peu plus patients. Aujourd'hui tout va si vite, il faut parfois apprendre à prendre son temps !

**M.A.** : Prendre toujours soin de soi. Il est important de s'apprêter lorsque nous sortons. Malheureusement, j'ai l'impression que cela se perd un peu de nos jours.

**Quel a été votre parcours avant d'arriver à Ermont ?**

**R.DL.** : Je suis née le soir de Noël 1920 à Paris. Ainée de deux sœurs et un frère, j'ai rencontré à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Lionel, qui est devenu mon mari en 1946.

Nous avons acheté une maison à Ermont avant de partir en Afrique en 1953, puis de revenir en France dès 1971.

**M.A.** : Donc je suis la doyenne de nous deux !  
(rires)

puisque je suis née le 11 juillet 1920, à Argenteuil. J'ai passé toute mon enfance à Sannois où j'ai rencontré mon mari Manuel avec qui j'ai eu 3 merveilleux enfants : Jean-Pierre, Josette et Catherine. Je suis désormais à la tête d'une très grande famille de 5 petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petite-fille ! Nous avons vécu à Sannois quelques années puis avons emménagé à Ermont en 1963.

**Quelle a été votre vie professionnelle ?**

**R.DL.** : Durant mes 10 années sénégalaises, j'étais caissière de consignataires de navires. J'ai ensuite exercé le métier de secrétaire en Guinée pendant presque 10 ans, puis j'ai travaillé dans les assurances à Paris.

**M.A.** : À notre arrivée à Ermont, j'ai ouvert avec ma fille Josette, la boutique "Josy fleurs" rue du Général-Leclerc. Nous avons bénéficié d'un emplacement très attractif puisque proche de la gare d'Ermont-Eaubonne.

Pendant près de 10 ans, j'ai confectionné des bouquets pour les événements marquants de la vie et les petites joies du quotidien des Ermontois, puis je me suis consacrée à ma famille lorsque je suis devenue grand-mère.

**Vous vivez depuis plus de 50 ans à Ermont, pourquoi y êtes-vous si attachées ?**

**R.DL.** : Ermont est une ville très agréable. J'aime arpenter, avec mon neveu Thierry, les allées du marché Saint-Flaive, où je suis bien connue des commerçants. Je me rendais également régulièrement au Cinéma Pierre-Fresnay.

**M.A.** : En tant qu'ancienne commerçante d'Ermont, j'ai tissé des liens étroits avec de nombreux confrères et habitants de la ville. Et j'avais mes petites habitudes : je me rendais chez le coiffeur, en centre-ville, toutes les semaines.

**100 ans, cela fait rêver : quel est votre petit secret de jeunesse ?**

**R.DL.** : J'ai toujours été très active, je m'occupe encore seule de ma maison et jusqu'à il y

a peu, je pédalais régulièrement sur mon vélo d'appartement.

Mais je pense qu'il faut aussi savoir se faire plaisir.

J'ai d'ailleurs un péché mignon : ma brioche tartinée de confiture tous les matins !

**M.A.** : J'ai également toujours été très occupée et surtout

très entourée par ma famille. Je prends soin de moi et continue d'être coquette. Mon père m'a eue très jeune, cela explique peut-être pourquoi j'ai une si longue vie. Et puis surtout, je suis restée jeune dans ma tête !



« Il faut savoir se faire plaisir »  
- Renée De Lompuy

### UN ANNIVERSAIRE EN PRÉSENCE DU MAIRE ET DE QUELQUES ÉLUS



Mercredi 6 janvier, Monsieur le Maire, accompagné de Benoît Blanchard, adjoint au Maire délégué à l'Attractivité du territoire et au Cadre de vie, ont rendu une visite masquée à Renée De Lompuy pour fêter son centième anniversaire.

Vendredi 8 janvier, c'était au tour de Marcelle Atienz de recevoir la visite de Monsieur le Maire et d'Angélique Mézière, adjointe au Maire déléguée à l'Action sociale, afin de souffler ses 100 bougies.



« Je suis restée jeune dans ma tête »  
- Marcelle Atienz

### ATELIERS SENIORS À DISTANCE : INSCRIVEZ-VOUS !

Du "Yoga du Rire" via Zoom, un atelier mémoire en distanciel (par mail ou sms) mais aussi du cirque en visioconférence : n'hésitez pas à vous inscrire aux ateliers à distance.

➡ Sur inscription au 01 30 72 38 51



## Coopération et proximité renforcées en faveur de votre sécurité

Adhésion à la brigade de nuit intercommunale, renouvellement de convention de coordination avec la Police nationale, augmentation des effectifs de police municipale... La ville agit pour votre tranquillité, en partenariat avec les forces de sécurité du territoire.



©Val Parris Agglo

# Police(s) municipale(s) : côte à côte pour votre sécurité

La brigade de nuit de Val Parisis patrouille dans Ermont !

Depuis le 3 novembre 2020, la ville a, en effet, adhéré au dispositif intercommunal de Police municipale mutualisée\* afin de bénéficier de patrouilles nocturnes sur le territoire communal. « Ces agents de police mutualisée prennent avec efficacité le relais de notre police municipale en fin de journée et confortent sur le terrain les actions de notre police nationale, explique Monsieur le Maire. Cette mutualisation de moyens et ce travail en commun permet d'assurer une présence policière supplémentaire, dans tous les quartiers, à des heures où les enjeux de sécurité restent importants ».

### PATROUILLES DE NUIT DÈS 18H

Pour plus d'efficacité, les horaires d'intervention de la Police municipale mutualisée ont été remaniés au 1<sup>er</sup> janvier. Les deux anciennes brigades (soirée et nuit) ont ainsi fusionné en une seule unité de 27 agents. Composée de 2 maîtres-chiens et armée, elle effectue des patrouilles sur 13\*\* des

15 communes de l'agglomération dont Ermont. Les agents interviennent ainsi 7 jours sur 7, dès 18h et jusqu'au petit matin sur le territoire, exécutant leurs missions en étroite collaboration avec le commissariat et nos propres effectifs de police municipale (relais d'information, échanges journaliers et renvoi d'appels). À l'horizon 2025, le nombre d'agents de la police municipale mutualisée devrait être porté à 39.

\* Police municipale mutualisée créée en 2017 et cofinancée par la Communauté d'agglomération Val Parisis et les communes adhérentes.

\*\* Beauchamp, Bessancourt, Corneilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Frépillon, La Frette-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois et Taverny.



En patrouille sur Ermont avec la brigade canine de la Police municipale mutualisée. Ici, passage d'informations sur le terrain avec les policiers de la ville.



+ d'infos : [www.valparisis.fr](http://www.valparisis.fr) / [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)



Le maillage entre nos 3 polices est primordial pour la sécurité des Ermontois. Xavier Haquin

Face au contexte actuel, la sécurité reste une priorité. Notre positionnement manifeste notre volonté de poursuivre une démarche indispensable à la tranquillité des habitants sur Val Parisis. Yannick Boëdec, président de la Communauté d'agglomération Val Parisis



## Zoom sur...

### Des effectifs de police municipale à la hausse

Placée sous l'autorité du Maire, la Police municipale s'emploie à garantir la tranquillité publique dans la commune et ainsi améliorer la qualité de vie des administrés. Fin 2020, une réorganisation du service a été engagée afin de renforcer la sécurité sur Ermont.

- ✓ **Recrutement d'un nouveau chef de police et vie de quartier → octobre 2020**  
Évolution des équipes, intégration des agents de vie de quartier à la police municipale, rattachement au pôle "Attractivité du territoire et cadre de vie".
- ✓ **Politique de recrutement active → depuis la rentrée 2020**  
Monter à un effectif de 12 policiers afin de former deux brigades et renforcer la présence policière en journée et en soirée (8h-21h).
- ✓ **Élargissement des horaires d'accueil du public → depuis décembre 2020**
- ✓ **Développement des missions de proximité**  
Surveillance générale de la voie publique, prises de contacts (habitants, bailleurs, commerçants, associations...).

- ➕ **Coopération policière renforcée**  
Lors du Conseil municipal du 29 janvier 2021, la municipalité a renouvelé sa convention communale de coordination entre sa police municipale et les forces de sécurité de l'État.



Signée par le Maire et le Préfet du Val d'Oise, cette convention définit le cadre de la collaboration et les modalités d'intervention entre nos polices (municipale / nationale), pour un maillage plus efficace du territoire.

# 39

LE CHIFFRE DU MOIS

caméras de vidéoprotection

installées sur la commune (sur un total de 400 déployées sur le territoire intercommunal). Les images sont visionnées depuis un Centre de supervision urbain (CSU) situé à Franconville, coordonné par la Communauté d'agglomération Val Parisis.

Dès 2021, Ermont se verra dotée d'une dizaine de caméras supplémentaires, utilisées en cas d'intervention ou d'enquête judiciaire.



# Des agents de médiation au contact de la population

Ils sont souvent à pied et parcourent la ville habillés d'un blouson fluorescent ou d'une casquette. Les agents de vie de quartier (agents de médiation et agents de sécurité des écoles) sont devenus incontournables dans le paysage ermontois. Ils sont sur tous les fronts : aux abords des groupes scolaires pour sécuriser les traversées piétonnes, encadrant des événements, dans les rues piétonnes au contact des habitants et des commerçants...



## DIALOGUE ET ÉCHANGES

Leurs rôles : participer à la sécurisation du territoire (en complément des agents de police) mais aussi assurer médiation et dialogue dans tous les quartiers (en complément des éducateurs spécialisés

de la politique de la ville). La répression n'est pas de leur ressort. La logique poursuivie est celle de la proximité et de l'échange/remontée d'informations. Rattachés au service de Police municipale, ces agents travaillent régulièrement de concert avec les agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

## ERMONT-EAUBONNE : DES POLICIERS À VOTRE ÉCOUTE EN GARE

Depuis octobre 2020, une mission expérimentale est menée par la Police nationale dans plusieurs gares d'Île-de-France (dont celle d'Ermont-Eaubonne).

Objectif : rapprocher les forces de l'ordre des citoyens, par une présence renforcée au plus près des usagers. Deux fois par semaine, des policiers en uniforme sont ainsi présents en gare pour assurer des patrouilles de sécurité et se tenir à la disposition du public.

Installés sur des "points contacts", ils répondront à vos différentes questions et vous fourniront des renseignements, informations ou conseils pratiques (explications des démarches pour porter plainte, signaler une fraude ou toute arnaque...). N'hésitez pas à aller à leur rencontre.

👉 **Mardis et jeudis (17h-19h)** en gare d'Ermont-Eaubonne. 6, rue de l'Arrivée.



**2018**

Création du poste de police municipale d'Ermont (rue St-Flaive Prolongée)



**11**

**agents de police :**  
5 policiers et 6 agents de surveillance de la voie publique (ASVP).  
Auxquelles s'ajoutent : un agent administratif et 14 agents de vie de quartier (10 agents de sécurité municipale des écoles + 4 agents de médiation)



**701**

interventions sur la voie publique



**566**

appels ou passages au poste ayant donné lieu à une intervention sur la voie publique



**114**

enlèvements de véhicules épaves/génants

## HARO SUR LES DÉPÔTS SAUVAGES !

Des sacs poubelles, des encombrants (déposés illicitement en dehors des jours de collecte), des gravats... Si le phénomène n'est pas nouveau, **les dépôts sauvages se sont toutefois accentués ces derniers mois**, sur les chaussées mais surtout au pied des bornes d'apports volontaires (sous-utilisées ou non-utilisées !). Des abandons de déchets devenus sources de bien des nuisances pour les riverains, et de dangers pour les piétons.

Pour enrayer ce phénomène, **la ville a renforcé ses équipes de nettoyage** et décidé de passer à l'action... et à la répression ! Notamment en verbalisant systématiquement les auteurs des dépôts sauvages, pris en flagrant délit ou après identification sur les lieux de l'abandon. Pour faciliter cette démarche, des **opérations "stop aux ordures"** sont organisées sur différents quartiers, par la Police municipale et les services techniques de la ville. Nos agents ouvrent ainsi les sacs abandonnés afin d'y retrouver le nom de leurs propriétaires.

Au total, **87 contraventions ont été dressées au cours des 4 derniers mois** pour abandons de déchets sur la voie publique. Un manque de civisme qui vous en coûtera désormais de 68 € jusqu'à 1500 € d'amende (en cas de récidive). À bon entendeur !



**2** tonnes de dépôts sauvages ramassées sur la voie publique sur deux week-ends ! (décembre et janvier)

**17** agents municipaux dédiés à la propreté de la ville (ramassage des corbeilles, nettoyage des abords des BAV, balayage mécanique...)



### Interview croisée

# Maryline DOLL, commissaire-divisionnaire d'Ermont Laurent FERRAT, nouveau chef de police municipale



#### ► Quels sont les enjeux actuels en matière de sécurité sur la commune ?

- **M.D** : Tout comme l'ensemble des villes de la circonscription, Ermont n'est pas considérée comme "la plus difficile" du département. Les enjeux principaux restent la lutte contre les cambriolages et les vols de véhicules, ainsi que la lutte contre les trafics de stupéfiants implantés dans certains quartiers et qui génèrent d'importants troubles à la tranquillité publique pour les riverains concernés. Autre point de préoccupation sur lequel nous apportons une vigilance particulière : les vols avec violences, qui ont progressé dernièrement dans les secteurs des gares.

- **L.F** : L'essentiel des difficultés rencontrées sur Ermont concernent avant tout les incivilités du quotidien. Des comportements répréhensibles tels que les attroupements, les tapages ou les dépôts sauvages qui peuvent nuire à la qualité de vie. Agir sur ces problématiques nécessite un vrai travail de fond et un partenariat transverse parfois sur du long terme.

#### ► Quelle est la stratégie de l'État et de la Ville pour y répondre ?

- **M.D** : Nos actions sont centrées prioritairement sur des missions de police-secours (accident routier, violences, différents de voisinage...). Sur le trafic de stupéfiants, la Police nationale mène des opérations coups de poing régulières et conduit des enquêtes approfondies sur les réseaux. Des actions fortes qui nous permettent d'avoir des résultats :

50 kgs de produits de stupéfiants ont été saisis sur Ermont rien qu'en 2020 (du jamais-vu !). Plusieurs interpellations ont suivi.

La solution à ces infractions et délits n'est pas seulement répressive et policière, elle est aussi partenariale : il est ainsi nécessaire de renforcer nos partenariats avec les bailleurs mais aussi avec la population elle-même, qui doit absolument être vigilante et alertée. Il est bon de rappeler que les appels à nos services ou au 17 demeurent confidentiels.

- **L.F** : La Police municipale répond aux faits de "petite" délinquance et d'incivilités, avant tout par des actions de proximité, comprenant une démarche de prévention/dissuasion/répression, mobilisant différents partenaires publics ou privés.

Agir sur la proximité est un enjeu crucial et une préoccupation majeure des Ermontois. Pour ce faire, nous allons augmenter nos effectifs et accroître le nombre de nos patrouilles (pédestres, motorisées et VTT). Nos policiers continueront d'aller dans tous les quartiers, quelque soit la difficulté. Sur Ermont, il n'y pas de zone de "non-droit" comme le dit souvent Monsieur le Maire !

#### ► Qu'apporte le centre de supervision urbain à vos polices ?

- **M.D** : C'est un outil supplémentaire et un atout indéniable pour améliorer l'efficacité de forces de police sur le terrain et renforcer la prévention des infractions.

Une excellente coordination est établie avec les opérateurs du CSU dont la vigilance particulière permet de signaler tout comportement, personne ou transaction suspecte. Après commission des infractions, les enregistrements permettent également de faciliter le travail de nos enquêteurs.

#### ► Comment s'organise votre coopération au quotidien ?

- **M.D** : Notre coopération se traduit par des échanges d'informations journaliers entre nos directions et depuis septembre dernier, par des réunions complémentaires et mensuelles avec l'équipe municipale. Nous menons ensemble des opérations conjointes : contrôles routiers, lutte contre le trafic de stupéfiants, sécurisations de manifestations, contrôles administratifs ponctuels (respect de la réglementation en vigueur)...

En cas de troubles à la tranquillité publique, la mise en commun de nos effectifs nous permet d'être plus nombreux, plus réactifs et donc plus efficaces.

- **L.F** : Je partage le constat de Madame la Commissaire de circonscription. La sécurité, pour être efficace, doit être assurée en coproduction. La coordination entre nos forces de sécurité s'est renforcée ces derniers mois. Nos polices, complémentaires, sont en communication constante. Nous entretenons une vraie relation de confiance, au service de la sécurité de chacun (policiers et habitants).



#### POLICE MUNICIPALE

1 rue Saint-Flaive Prolongée  
Accueil : 8h30-12h / 13h30-18h  
du lundi au vendredi (17h le vendredi)  
☎ 01 30 72 94 60\* / 06 19 40 52 37

\*Renvoi automatique des appels après 18h vers le poste de police municipale mutualisée.



#### POLICE NATIONALE

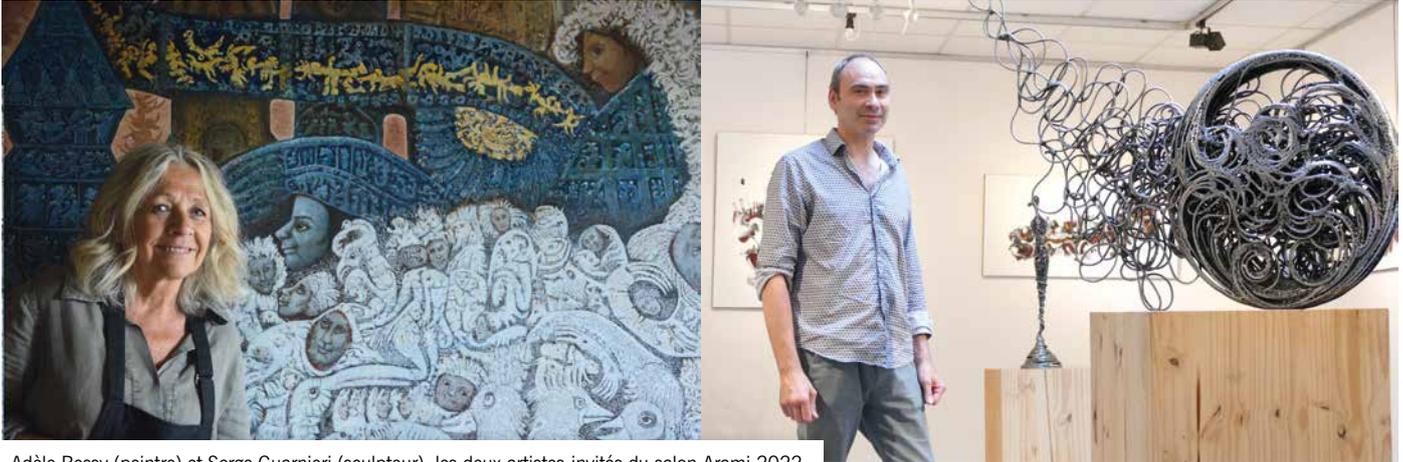
201 rue Jean-Richepin  
Accueil : 24h/24  
(dépôt de plainte...)  
☎ 01 30 72 66 66

En cas d'urgence : 17 (police secours).



## Salon Arami : les artistes s'exposent en ligne

Annulée pour cause de crise sanitaire, la 77<sup>e</sup> édition du salon d'art contemporain Arami a été reportée à février 2022. En attendant, la magie artistique continue d'opérer.



Adèle Bessy (peintre) et Serge Guarnieri (sculpteur), les deux artistes-invités du salon Arami 2022.

**A** lors que tout était prêt pour recevoir ce mois-ci la 77<sup>e</sup> édition du salon Arami au cœur du Théâtre Pierre-Fresnay, la crise sanitaire en a décidé autrement. Qu'à cela ne tienne ! L'événement, fondé en 1944 par les Amis des arts et qui accueille chaque année une centaine d'artistes et plus de 300 œuvres, est reporté à février 2022.

Le thème sera toujours autour du "chaos", qu'il soit physique, mental ou sociétal. Les deux artistes invités, Adèle Bessy (peintre) et Serge Guarnieri (sculpteur), s'immisceront d'ailleurs dans ce chaos artistique et transmettront au public leur interprétation. Alors, encore un peu de patience pour ce rendez-vous incontournable d'art contemporain sur le territoire valdoisien.

### CURIOSITÉ ARTISTIQUE PRÉSERVÉE

Et pour garder le lien, les Amis des arts vous proposent en mars prochain sur son site [www.arami95.com](http://www.arami95.com), une nouvelle rubrique : "Une œuvre, un artiste". Découvrez ainsi un talent, son œuvre, une démarche à travers des anecdotes, des curiosités techniques, une histoire. L'artiste Aaron ouvrira la marche avec son œuvre photographique "Canicula", un univers onirique nourri de symboles et de poésie.

➡ [www.arami95.com](http://www.arami95.com) / 01 34 13 84 58



Retrouvez les membres des Amis des arts dans la programmation de l'"Été éducatif et solidaire" 2021 (ateliers artistiques, animations, démonstrations...).



## LES FIGURES FÉMININES DU CONSERVATOIRE À L'HONNEUR

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Conservatoire d'Ermont organisera le **samedi 6 mars** de 9 h à 17 h, une exposition consacrée aux femmes compositrices, méconnues ou oubliées, dont certaines ont donné leur nom à des salles de notre structure communale (Louise Farrenc, Clara Schumann, Fanny Mendelssohn, Yvonne Lefebure, Élisabeth Jacquet de la Guerre, Pauline Viardot, Betsy Jolas...). Et ce n'est pas tout, car la programmation est riche :

- Concert "Huit femmes" (1<sup>re</sup> partie) > 14 h-15 h 30
- Rencontre-conférence avec la compositrice Graciane Finzi > 17 h-18 h
- Concert "Huit femmes" (2<sup>e</sup> partie) > 18 h-19 h 30
- Pièce de théâtre "Féminocratie" d'Anne-Sophie Nedelec, par la professeure de théâtre Marianne Guilleray et les élèves de théâtre > 20 h-21 h 30

➡ Conservatoire : 65 rue Jean Richepin. Entrée gratuite sur inscription au 01 34 15 51 14



Portrait de Louise Farrenc.

**EN CAS DE NON-RÉOUVERTURE DU CONSERVATOIRE, LES TEMPS FORTS DE CE PROGRAMME SERONT PROPOSÉS EN VIDÉO ET DIFFUSÉS EN LIGNE SUR LA CHAÎNE YouTube DE LA VILLE.**



“  
Chaque endroit où je crée  
est une source d’inspiration”

# Teruhisa Suzuki, un artiste-sculpteur hors des sentiers battus !

**Né en 1956 au Japon, l'artiste vit et travaille à Ermont depuis 1998. Connu dans le monde pour son art "éphémère", il crée avec talent des œuvres géantes en pleine nature avec des matériaux trouvés sur place ou récupérés. Des installations temporaires qui valorisent le patrimoine naturel. Lumière !**

**U**n art... au naturel ! Diplômé de l'école des Beaux-Arts de Tokyo, Teruhisa Suzuki est un artiste globe-trotteur qui a participé à de nombreuses expositions dans le monde (Japon, Brésil, Grèce, Suisse, Pays-Bas...).

Arrivé en France au début des années 80, il a choisi voilà 23 ans de s'installer à Ermont pour vivre et y travailler. C'est là, dans son atelier ermontois, que germent toutes ses créations. « *Je conçois ici mes croquis et mes maquettes, puis je les fabrique "in situ"... en pleine nature !* » explique le sculpteur. Ce spécialiste du "land art"\* transforme ainsi l'environnement en un espace de création et d'exposition.

## ŒUVRES GIGANTESQUES

Dans le milieu de l'art contemporain, son talent sort des sentiers battus. Ses œuvres – mesurant parfois jusqu'à plusieurs mètres de haut ! – impressionnent par leur gigantisme, leur forme et leur composition. Écorces de châtaignier, bois de hêtre, branches d'acacia, ficelles de palmier... L'artiste utilise presque exclusivement des matériaux naturels, trouvés sur place ou récupérés, pour créer ses œuvres. Il se nourrit ainsi de ce que la Nature lui offre, pour ensuite le valoriser et donner une valeur ajoutée à nos paysages. « *Chaque endroit où je crée, devient pour moi une source d'inspiration et guide mon travail* », confie Teruhisa.

## HISTOIRE DU TERRITOIRE

Ses créations en plein-air sont réalisées en symbiose avec le cadre choisi. Elles font écho à l'histoire du territoire (ville ou département) ou à des événements marquants qui ont façonné leur terre.

Exemple avec l'une de ses fameuses œuvres d'art, "Kazé" (vent en japonais), installée

depuis 2013 dans une forêt du Gers et dont la prise de vue a été récemment mise à l'honneur lors d'une exposition\*\* organisée à Cergy dans le Val d'Oise.

Cette installation en bois de 7,5 mètres de haut par 10,5 m de large a nécessité près de deux mois et demi d'assemblage... et de patience ! Reconnue par le ministère de la Culture et de la Communication, la sculpture de branchages tressés symbolise une tornade, en souvenir de la tempête Klaus de 2009 qui dévastât des centaines d'arbres. Par ses œuvres, Teruhisa se plaît ainsi à traduire « *la puissance des forces naturelles* », et rendre compte de la fragilité de l'humain face à une Nature le plus souvent indomptable.

## ART ÉPHÉMÈRE

L'artiste met en scène la lumière et sa transformation par le mouvement dans des œuvres statiques invitant au voyage et au dépaysement. Certaines d'entre elles peuvent même se visiter !

Membre du GRAP'S (collectif d'artistes d'Auvers-sur-Oise), Teruhisa Suzuki a exposé plusieurs fois dans le Val d'Oise et à Ermont, en 2002, dans le cadre de festivités en l'honneur du Japon, pays qui l'a vu naître.

S'il marque le territoire de son empreinte, ses installations artistiques restent, cependant, toujours "éphémères". Les matériaux étant naturels, ses œuvres sont vouées à se dégrader au fil du temps et à disparaître. Tel l'être humain de passage sur la Terre...

\* *L'art dans et avec la nature (courant artistique qui a pris son essor à la fin des années 1960).*

\*\*Exposition "Souffle(s) d'art contemporain" à la Maison des arts (du 6 nov. 2020 au 31 janv. 2021).



"Ovni" - 2013 > Abbaye de Bon-Repos, Saint-Gelven (Côtes d'Armor).



"Rouler" - 2005 > Le Bois d'Art'hieul, Magny-en-Vexin (Val d'Oise).

"Kazé" - 2013 > Saint-Elix d'Astarac (Gers).

## CONTACT

<http://ter-suzuki.com>

### Mardi gras : à vos masques !

Colle-papier-ciseaux, en quelques étapes, les animateurs des centres de loisirs vous invitent à fabriquer un masque coloré et rigolo pour un 16 février des plus carnavalesques.



le masque "Lion"

Retrouvez le "tuto" complet sur la chaîne YouTube de la ville.



#### Le matériel

- 1 assiette en carton
- 1 paire de ciseaux
- 1 bâton de colle
- 1 crayon à papier
- 1 paille
- 1 pinceau
- 1 pot de peinture beige
- 2 feuilles A4 cartonnées (de préférence colorées)
- Du ruban adhésif
- Options : strass, paillettes, plumes...



- **Étape 1 :** découper l'assiette cartonnée en deux (ne garder qu'une seule partie)
- **Étape 2 :** peindre de la couleur de son choix le demi-cercle de l'assiette
- **Étape 3 :** tracer et découper les yeux sur le demi-cercle (une fois la peinture sèche)
- **Étape 4 :** sur du papier cartonné, tracer la crinière, les oreilles, les sourcils, le contour des yeux, museau et moustache
- **Étape 5 :** découper tous les éléments...
- **Étape 6 :** ... et les coller sur le demi-cercle de l'assiette
- **Étape 7 :** au dos du masque, venir coller la paille pour tenir le masque avec la main
- **Étape 8 :** ajouter des accessoires au choix (strass, paillettes, plumes...)



Partagez vos plus belles créations en envoyant une photo à [communication@ville-ermont.fr](mailto:communication@ville-ermont.fr), les masques les plus originaux seront publiés dans le prochain magazine !



\* Do it yourself :  
Faites-le vous-même

# Infos / numéros utiles

## ↘ Quand venir en mairie ?

- **Mairie principale**  
100 rue Louis-Savoie  
BP 40083 – 95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 38** – Fax 01 34 15 29 92  
[mairie@ville-ermont.fr](mailto:mairie@ville-ermont.fr)  
[www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)  
@MairieErmont  
Lundi au mercredi : 8h45-12h / 13h30-17h45  
Jeudi : 8h45-12h  
Vendredi : 8h45-12h / 13h30-16h45  
Samedi : 8h45-12h pour l'État civil uniquement

## ↘ Services municipaux

- Action Éducative – **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes – **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude – **01 34 44 24 60**
- Communication & Archives – **01 30 72 38 27**
- Conservatoire (musique-théâtre-danse) – **01 34 15 51 14**
- Centre communal d'action sociale – **01 30 72 38 50**
- Développement Durable – **01 30 72 38 52**
- État civil / Élections / Cimetière – **01 30 72 38 38**
- Événementiel – **01 30 72 31 76**
- Ferme pédagogique – **01 34 15 21 35**  
Horaires d'hiver : 9h-12h / 14h-17h (lundi au vendredi)
- Jeunesse – **01 34 44 10 30**
  - Point Cyb – **01 34 44 10 35**
  - Espace loisirs jeunes – **01 34 44 10 36**
  - Point information jeunesse – **01 34 44 27 30**
  - CMEJ – **01 34 44 10 37**
- Logement – **01 30 72 37 13 / 38 30**
- Maison de quartier des Espérances – **01 34 15 75 07**
- Petite Enfance – **01 34 44 12 30**
- Politique de la Ville – **01 30 72 38 20**
- Prévention Santé – **01 30 72 37 94**
- Service Culturel – **01 34 44 03 80**  
Billetterie : 10h-12h / 15h-17h (mercredi), 14h-19h (jeudi) et 10h-13h (1<sup>er</sup> samedi du mois hors vacances)
- Services Techniques municipaux – **01 30 72 31 90**
- Sports – **01 34 44 10 30**
- Urbanisme – **01 30 72 38 63**
- Vie de Quartier – **01 30 72 38 68**

## ↘ Établissements publics intercommunaux

- **Médiathèque André-Malraux – 01 34 44 19 99**  
9 rue de la République.  
Horaires : mardi 14h-18h ; mercredi 10h-19h ; jeudi 14h-19h ; vendredi 15h-18h ; samedi 10h-18h  
**Attention : modification provisoire des horaires en raison des conditions sanitaires.**  
[mediatheque.ermont@valparisis.fr](mailto:mediatheque.ermont@valparisis.fr)  
<https://mediatheques.valparisis.fr>
- **Bibliothèque annexe André-Malraux – 01 30 72 30 10**  
9 bis, allée Jean-de-Florette  
Horaires : mercredi et samedi 10h-13h et 14h-18h ; vendredi 10h-12h.
- **Espace emploi d'Ermont – 01 34 44 82 60**  
6 rue de l'Arrivée (gare d'Ermont-Eaubonne)  
[emploi.ermont@valparisis.fr](mailto:emploi.ermont@valparisis.fr)
- **Communauté d'agglomération Val Paris – 01 30 26 39 41**

## ↘ Services d'urgence

- **Pompiers 18**
- **Médecins : SAMU : 15**
- **SOS Médecins du Val-d'Oise : 01 30 40 12 12 – 01 30 30 07 15**
- **Centre antipoison : 01 40 05 48 48**
- **Vétérinaires (nuits, dimanches et jours fériés)**  
Syndicat des vétérinaires : **08 92 68 99 33**
- **Pharmacies de garde (nuit, dimanche et jours fériés) :**  
coordonnées au 17 sur votre pharmacie habituelle.

## “Allô Monsieur le Maire”

Tous les 2<sup>e</sup> mardi du mois, Monsieur le Maire tient des permanences téléphoniques afin d'échanger avec les Ermontois, dans une démarche de proximité et de dialogue. Pour le contacter : composez le 01 30 72 37 10 (de 18h à 19h uniquement).

↘ **Appel gratuit / 1<sup>ère</sup> date : mardi 9 février**

**LES PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS DE VOS ÉLUS (SAMEDI 10H-12H) SONT SUSPENDUES JUSQU'À NOUVEL ORDRE EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES.**



## ↘ Autres lieux communaux

- **Marché Saint-Flaive (rue Saint-Flaive Prolongée)**  
Mercredi et samedi : 7h30-13h30
- **Bureau de poste Saint-Flaive**  
Horaires : 9h-12h / 14h-18h (lundi, mardi, mercredi et vendredi), 10h-12h / 14h-18h (jeudi) et 9h-12h30 (samedi).  
Fermeture pour travaux jusqu'au 20/04 : retrait des lettres/colis et opérations courrier en Gare d'Ermont-Eaubonne, 6 rue de l'Arrivée.
- **Ancien cimetière (rue de Saint-Leu) et Nouveau cimetière (rue du Syndicat)**  
Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 8h-17h
- **Épicerie sociale**  
33 rue du Stand – **01 34 13 32 82**  
[epicerie-sociale@orange.fr](mailto:epicerie-sociale@orange.fr)

## ↘ Forces de l'ordre

- **Hôtel de Police**  
201 rue Jean-Richepin – **01 30 72 66 66**  
Dépôt de plainte 24 h/24.
- **Police municipale d'Ermont**  
1 rue Saint-Flaive prolongée – **01 30 72 94 60**  
Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h (17h le vendredi)  
En dehors de ces horaires d'accueil : **06 19 40 52 37**

## ↘ Collecte des objets encombrants

- **Pour l'habitat collectif et les pavillons : mercredi 10 février**  
Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille avant 18h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Plan et calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)

## ↘ Syndicat Émeraude – Éco-site (déchetterie)

- 12 rue Marcel-Dassault – Parc d'activités des Colonnes – 95130 Le Plessis-Bouchard  
**01 34 11 92 92**  
Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 10h-18h (du lundi au dimanche)  
[contact@syndicat-emmaude.com](mailto:contact@syndicat-emmaude.com)  
[www.syndicat-emmaude.fr](http://www.syndicat-emmaude.fr)



 **Carte de localisation des agences postales les + proches sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)**



## LA POSTE INSTALLATION PROVISOIRE EN GARE

Depuis le 24 janvier, l'agence postale (1 rue Saint-Flaive Prolongée) a déménagé en gare d'Ermont-Eaubonne. Ce transfert durera 3 mois, le temps de l'achèvement des travaux de modernisation et de rénovation énergétique sur le bâtiment du centre-ville. À l'issue du chantier, La Poste réintégrera ses locaux. Ce bureau temporaire offre les mêmes services que ceux du bureau de poste (à l'exception des rendez-vous bancaires).

↘ **Ouverture : 9h-12h / 14h-18h (mardi, mercredi et vendredi) 10h-12h / 14h-18h (jeudi), 9h-12h30 (samedi). + d'infos : [laposte.fr](http://laposte.fr)**

# État civil

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

## NAISSANCES\*

### I JANVIER 2021

- 1<sup>er</sup> : Mayllis EHON
- 02 : Naël SAHLI
- 06 : Othman NAIRI
- 10 : Lahyna GERMADE TARIN

## MARIAGES

### I JANVIER 2021

- 23 : Eric DENIS et Florence CHAUVÉAU
- 23 : Antony SCHUTZ et Sonia HADDADI

## DÉCÈS

### I DÉCEMBRE 2020

- 20 : France GUINE-LACOTTE née POULARD (59 ans)

\* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

## LISTE "ENSEMBLE, RENFORÇONS NOS LIENS"

### Une vraie bonne résolution, 2021 est déclarée année de la Solidarité.

C'est bien mal connaître Ermont et nos Ermontois(e)s que d'oser écrire dans votre dernière tribune : « Il ne s'agit pas de renforcer nos liens mais d'en tisser de réels » ?

De notre côté, groupe de la majorité, nous continuons à dérouler notre programme annoncé dès la campagne, il y a un an.

Lors du forum le 5 septembre 2020, Monsieur le Maire annonçait la création d'un Fonds de soutien exceptionnel aux associations doté de 100 000 €. Fidèle à notre parole, un premier versement de 42,7 k€ a été réalisé au profit de 10 associations.

Depuis six mois, toutes les festivités ont été annulées ou déprogrammées. Grâce aux agents, aux élus de la majorité et aux bénévoles, le CCAS a réussi le tour de force de renforcer les liens existants et d'en tisser de nouveaux. N'hésitez jamais à appeler le 01 30 72 38 50 pour faire part de vos difficultés, le CCAS est là pour vous aider.

Paul Valéry a écrit « Enrichissons-nous de nos différences mutuelles ». En France, 700 000 personnes sont atteintes d'autistes, 44 000 sont porteuses de Trisomie 21. Seulement 0,5 % des personnes atteintes d'un handicap mental travaillent en milieu ordinaire. L'ambition de notre majorité est de rendre visible le handicap et de favoriser la rencontre, en proposant du travail, en milieu ordinaire, à des personnes éloignées de l'emploi. C'est la raison pour laquelle une buvette va être créée au sein du parc Beaulieu dans le pavillon situé à l'angle de la rue Daniel et de la rue Jules-Ferry. Ce lieu de convivialité sera animé par des personnes en situation de handicap. Ce pavillon abritera également le Repair Café ainsi qu'une ressourcerie.

Les dossiers traités par le service logement montrent que les demandeurs ermontois ne désirent pas quitter notre commune. Ils souhaitent en général obtenir des appartements plus en adéquation avec l'évolution de leur famille. D'autres demandes concernent les familles qui se disloquent, parfois victimes collatérales des deux confinements subits. Le parc des logements sociaux n'est malheureusement pas extensible à l'infini, le service logement et les bailleurs unissent leurs efforts pour répondre, du mieux possible, aux nombreuses sollicitations.

### Le groupe de la majorité municipale

## LISTE "ERMONT CITOYENS, LA GAUCHE RASSEMBLÉE"

### 5G - L'urgence : attendre !

Courant décembre, une déclaration de travaux sibylline apparaît 12 mail Renaissance : "Implantation d'antenne Relais" par Orange. Les travaux ont été autorisés par la mairie le 8 juin 2020. Aussitôt, les résidents se sont alarmés de la présence d'une antenne supplémentaire. Le spectre de la 5G plane.

4G ou 5G ? Difficile de savoir : l'absence du Dossier d'Information Mairie (DIM), que la municipalité a obligation de tenir à disposition des riverains, plaide pour une énième antenne 4G mais dans le même temps un conseiller municipal, interpellé de façon informelle, a tenu des propos rassurants sur la 5G « moins dangereuse que la 4G », sur l'information qui aurait été faite et sur l'« impossibilité du maire d'agir » contre de telles installations.

La 5ème génération de standard de téléphonie mobile : une technologie qui promet tout mais ne garantit rien. Les enjeux financiers colossaux à la clé tentent de faire taire les légitimes interrogations qui se sont élevées avant même l'annonce du gouvernement courant septembre.

3G, 4G, 5G : comment ne pas craindre l'"effet cocktail" des ondes sur notre santé ? Comment ne pas s'alarmer des impacts sur l'environnement alors même que nous sortons d'un confinement qui a montré combien la nature se porte mieux quand nous réduisons nos consommations d'énergie ?

Nous sommes favorables au progrès lorsqu'il répond à de vrais usages, lorsqu'il vise à épargner l'environnement mais dans ce cas présent, n'est-il pas urgent d'attendre ? Et surtout... à quel moment les citoyens ont-ils été interrogés ? Lors de quel débat public sur la pertinence de cette technologie avant un éventuel déploiement ? Aucun !

De nombreux maires se sont déjà saisis de ce sujet : ainsi le maire DVD de Persan a fait marche arrière fin décembre.

C'est pourquoi, nous avons interpellé le maire et les élus municipaux majoritaires à ce sujet, mais à l'heure où nous écrivons cette tribune, nous ne savons pas ce qu'ils auront décidé. Nous espérons avoir au moins pu, à travers ce sujet, soulever la question du nécessaire débat démocratique qui doit rester l'indispensable préalable à toute évolution technologique.

Un dossier plus complet sur notre site : <https://ermont-citoyen.org>

**Carole CAUZARD - Karine LACOUTURE - Jean-François HEUSSER**

## LISTE "ERMONT RENOUVEAU"

### Et si nous parlions démocratie !

Cela fait déjà presque un an que la liste conduite par Xavier HAQUIN a remporté la ville, dès le premier tour, à la faveur d'une abstention record, liée au contexte de début de pandémie. Durant la campagne, tout en se revendiquant de la majorité sortante, il nous a promis une rupture dans la continuité. Question démocratie locale et participative, la rupture a été totale !

En effet, nous pouvions reconnaître à l'ancien maire une certaine vision de la démocratie. Une large place avait été laissée à son opposition, mais également à des citoyens engagés. Les commissions préalables aux conseils municipaux avaient été élargies à des membres non élus, proposés par les groupes politiques, ainsi qu'à des représentants d'associations. De cette volonté sont nés les conseils de quartier, des séniors, des jeunes et de Ville-Handicap. Des réunions de concertation avaient régulièrement lieu, permettant aux citoyens de s'informer, de questionner, de donner leur avis sur les projets municipaux.

Aujourd'hui, que reste-t-il ? Plus grand-chose à vrai dire. Les divers conseils n'existent que sur le site de la ville. À part celui des enfants, leur devenir est incertain. Si le programme électoral proposé par la majorité est respecté, des citoyens référents devraient être nommés dans les quartiers. Un conseil des « sages » devrait voir le jour, ainsi qu'un comité des fêtes. Sans trop d'illusions, nous espérons que la municipalité aura la correction de nous y associer.

Quant à la place laissée aux élus de l'opposition, elle est aujourd'hui réduite au strict minimum imposé par la législation. Ses possibilités d'expression se limitent aux tribunes de ce magazine et aux conseils municipaux, moins réguliers. Elle est parfois invitée à participer à certaines cérémonies, mais étonnamment mise à l'écart de certaines autres. Le dernier forum des associations en est un bon exemple : le stand des élus municipaux était en réalité réservé aux élus issus de la majorité.

Notre groupe Ermont Renouveau fait de la démocratie locale et participative une de ses priorités. Confrontés aux défis économiques, sociaux et écologiques actuels et futurs, nous pensons qu'il faut plus que jamais donner de l'autonomie aux diverses instances représentatives, tout en associant les citoyens de tous bords à la construction des prochains projets de notre ville.

<https://www.ermontrenouveau.fr/>

**Didier JOBERT - Valérie BARIL**



Arnaud BOUSSEMARY  
Relaxologue

Formé et certifié depuis plus de 10 ans.  
Je mets à votre service mon expertise  
et ma pédagogie afin de vous accompagner  
vers votre épanouissement personnel.



7 rue de l'Arrivée  
95880 ENGHEN-LES-BAINS

Mobile : 06 61 72 24 53  
Mail : ab-meditation@outlook.fr  
Web : www.ab-meditation.com

Du lundi au samedi de 9h à 18h



Ramsay Santé  
Clinique Claude Bernard



- CHIRURGIE
- CHIRURGIE ROBOTIQUE
- ORTHOPEDIE - HYPERSPECIALISTES
- MATERNITE / NEONATOLOGIE
- MEDECINE
- ENDOSCOPIE
- CENTRE HEMODIALYSE
- CENTRE D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION
- KINESITHERAPIE REEDUCATION
- LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
- RADIOLOGIE SCANNER/IRM

**URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17**

**9 avenue Louis Armand - 95120 ERMONT**

A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne

**Tél. : 01 30 72 34 34**

www.clinique-claude-bernard-ermont.ramsaygds.fr



Clinique Claude Bernard



**Et déménager devient un jeu d'enfant !**

Pour vous accompagner dans ce nouveau départ, Demyfil met à votre service une équipe de professionnels à l'écoute de tous vos besoins.

À chaque déménagement, Demyfil à la solution !

Nos formules en détail !

[www.demyfil.com](http://www.demyfil.com)

un cadeau  
pour tout  
déménagement  
conclut avec  
le code  
"Ville d'Ermont"



**POUR TOUTE DEMANDE**

nos équipes se tiennent  
à votre disposition  
pour vous répondre

**01 76 54 47 58**



8 rue Louis Armand  
95600 Eaubonne

TELEPHONE

Allô



M. le Maire

01.30.72.37.10

Permanence  
téléphonique

2<sup>e</sup> mardi  
du mois

18h - 19h

PLUS D'INFORMATIONS SUR [WWW.ERMONT.FR](http://WWW.ERMONT.FR)

 @MairieErmont

VILLE  d'ERMONT